



# ville de Saint-Gabriel

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE

Afin de rencontrer les exigences de la Loi sur les cités et villes et particulièrement à l'article 474.1, j'ai le plaisir de vous soumettre mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Gabriel.

### États financiers 2016

Selon le rapport du vérificateur Monsieur Guy Chartrand de la firme Boisvert et Chartrand, le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2016 révèle un surplus accumulé de 208 621 \$. De l'avis du vérificateur, les états financiers 2016 reflètent fidèlement la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus.

### Estimation pour l'exercice financier 2017

Recettes au 31 octobre 2017 :	4 695 122 \$
Estimé pour les mois de novembre et décembre 2017	206 960 \$
Total	4 902 082 \$
Dépenses au 31 octobre 2017 :	4 232 505 \$
Estimé pour les mois de novembre et décembre 2017	613 602 \$
Total	4 846 107 \$

L'exercice laisse transparaître un surplus de cinquante-cinq mille neuf cent soixante-quinze dollars (55 975 \$) à la fin de l'exercice financier 2017.

### Rémunération des élus

Tel que stipulé à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je me dois de vous mentionner les rémunérations et les allocations de dépenses que chacun des membres du Conseil reçoit :

#### Ville de Saint-Gabriel

Pour le maire, une rémunération annuelle de 23 228 \$, plus une allocation de dépenses de 11 614 \$, totalisant 34 842 \$.

Pour chacun des autres membres du Conseil, une rémunération de 5 140 \$, plus une allocation de dépenses de 2 570 \$, totalisant 7 710 \$.

#### MRC de d'Autray

Le maire, comme préfet de la MRC de d'Autray, reçoit une rémunération de 33 689.18 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 4 861.56 \$ pour l'année 2017, total de 38 550.74\$.

### Contrats de plus de 25 000 \$

Conformément à la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ est disponible pour consultation, à l'hôtel de ville, pendant les heures normales de travail.

### **Programme triennal d'immobilisations en 2017**

Plusieurs rues ont été asphaltées en 2017 afin de répondre aux besoins urgents des citoyens. Un règlement d'emprunt a été fait pour effectuer le remboursement sur une période de 15 ans, aucune taxe ne sera appliquée sur vos comptes de taxes concernant ces travaux.

### **Les orientations du programme triennal 2018 – 2019 et 2020**

#### **Voirie :**

- Travaux de réfection de trottoirs et travaux d'asphaltage
- Travaux d'infrastructures rue St-Jean

#### **Hygiène du milieu**

- Achats de pompe station du manoir et station comeau
- Traitement de l'eau potable ———▶ raccord des deux puits

#### **Loisirs**

- Finaliser projet de skatepark

### **Orientations générales pour le budget de l'an 2018**

Suite à notre récente élection, nous tenons à vous remercier de votre confiance. Notre volonté de répondre à vos besoins est toujours dans nos priorités et nous poursuivrons la relance de Saint-Gabriel selon notre réalité financière.

Le conseil prépare le budget 2018. La population est invitée à assister à la séance extraordinaire d'adoption du budget 2018, qui se tiendra le 22 janvier 2018, 19 h 30 à la salle du conseil.

Le conseil municipal se joint à moi pour remercier les employés municipaux pour leur apport constant dans tous les projets de la Ville.

Donné à Ville de Saint-Gabriel, ce treizième jour de novembre 2017.

Gaétan Gravel  
Maire